Livret des étudiants

Prépa D1

Droit - Economie

Réussir pour Servir

Année scolaire 2023-2024

MARCQ INSTITUTION

FACULTÉ DE DROIT

Les mots du directeur et du doyen p. 3

Fonctionnement

Calendrier de la rentrée p. 4

Horaires des cours p. 4

Réunion de parents p. 4

Les équipes pédagogiques p. 5

Accès à l'établissement. Transports en commun p. 7

Principaux évènements 2023-2024 p. 8

Extrait du règlement des études p. 10

Ressources et moyens pédagogiques

Solution « EcoleDirecte » p. 12

Les devoirs surveillés p. 12

Les khôlles : une spécificité des classes préparatoires p. 12

Ouvrages conseillés p. 12

Le CDI et la bibliothèque universitaire Vauban p. 15

Vie étudiante

Restauration - Logement p. 17

Le foyer p. 18

La vie associative p. 19

Sport p. 20

Santé p. 21

Les mots du directeur et du doyen

Chers étudiants,

Soyez les bienvenus en classe préparatoire D1 à Marcq Institution. Je suis particulièrement heureux de vous accueillir dans notre établissement. Ce programme, à la fois exigeant et passionnant, associe une formation juridique de grande qualité dispensée par des professeurs éminents de l'Université Catholique, et les méthodes d'apprentissage et la pluridisciplinarité propres à la classe préparatoire et aux concours. Grâce à une équipe enseignante expérimentée et dynamique, nous aurons à cœur de vous préparer de la meilleure manière pour réussir ce parcours. C'est une belle aventure à laquelle vous êtes appelés et nous sommes ravis de pouvoir la vivre à vos côtés.

Je vous souhaite une année inspirante et passionnante.

Igor LE DIAGON, Directeur de Marcq Institution

Chers étudiants,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre prépa D1 que nous portons avec le très prestigieux établissement Marcq Institution. Cette filière d'excellence est le fruit d'une belle synergie entre nos deux institutions. Ce double cursus vous permet de préparer à la fois les deux premières années de Licence de droit à l'Université et le concours d'entrée à l'ENS de Rennes, section DE (Droit-Economie). Les enseignements dans ce parcours sont assurés par nos deux établissements avec la même pédagogie innovante faisant de chaque étudiant un acteur de son apprentissage. Vous disposerez de cours qui vous seront spécialement dédiés au sein de la Faculté en petit effectif afin de faciliter la progression et le suivi individuel. Ce parcours hybride entre Lycée et Faculté vous permettra d'allier le rythme d'un campus universitaire et l'accompagnement propre aux classes préparatoires.
Nous vous souhaitons une belle année d'études, intense et exigeante, mais aussi et avant tout une belle aventure humaine !

Ioannis PANOUSSIS,
Doyen de la Faculté de Droit des Facultés de l'Université Catholique de Lille

Calendrier de la rentrée

1ère année :

Journée d'accueil *(Marcq Institution)* **:** lundi 28 août 2023 de 8h à 17h30

Pré-rentrée (Faculté de Droit) **et début des cours de l'unité de transition** : mardi 29 août à 10h

Remédiation *(Marcq Institution)* : 31 août de14h à 17h, le lundi 4 septembre de 9h30 à 11h, le mardi 5 septembre de 14h à 17h

Examens terminaux de l'Unité de transition *(Faculté de Droit)* : samedi 9 septembre 2023

Début des cours suivant l'emploi du temps remis le jour de la rentrée : lundi 11 septembre 2023

Cérémonie de remise des khâlots *(Marcq Institution)* : vendredi 13 octobre 2023 à 18h

Réunion parents *(Marcq Institution)* **:** samedi 14 octobre 2023 à 10h30

2ème année :

Journée d'accueil *(Marcq Institution)* **:** lundi 28 août 2023 de 8h à 17h30

Concours blanc n°2 :

Mardi 29 août 2023	***Révisions***
Mercredi 30 août 2023	Epreuve d'Economie (4h) (coef 4) 8h15/12h15 Etude Saint Bertin
	Epreuve de Droit commercial (2h) (coef 4) 14h/16h Etude Saint Bertin
Jeudi 31 août 2023	Epreuve de Droit civil (4h) (coef 4) 8h15/12h15 Etude Saint Bertin
	Epreuve de LVB (2h) Etude Saint Bertin 13h30/15h30
Vendredi 1er septembre	***Révisions***
Lundi 4 septembre 2023	Epreuve d'Anglais (4h) (coef 4) 13h30/17h30 Etude Saint Bertin
Mardi 5 septembre	Reprise des cours
Mercredi 6 septembre 2023	Epreuve de Culture Générale (2h) 13h30/15h30 Etude Saint Bertin

Début des cours suivant l'emploi du temps remis le jour de la rentrée : mardi 5 septembre 2023 à 13h30

Début des khôlles : 18 septembre 2023

Horaires à *Marcq institution* :

- **Les cours du matin débutent à 8h et ceux de l'après-midi à 13h30**
- L'étude du soir est **obligatoire** jusqu'à 20h.
- Des salles de travail personnel ou de groupe sont à votre disposition de 7h40 à 20h.

L'équipe pédagogique à Marcq Institution

Responsable pédagogique :
Catherine VANDEWALLE : catherine.vandewalle@marcq-institution.com
Préfet adjoint :
Ludovic DROWART

Économie : Madame Catherine VANDEWALLE (1ère et 2ème année)

Culture générale : Monsieur Matthieu SINGEOT (1ère année), Monsieur Eric GODDAER (2ème année)

Anglais : Madame Dorothée LEFEBVRE (1ère et 2ème année) et Madame Catherine AVANZINI (Préparation aux examens de Cambridge en 1ère et 2ème année)

Allemand : Monsieur Herbert SCHARFEN (1ère et 2ème année)

Espagnol : Madame Elena DEL OLMO (1ère et 2ème année)

Réflexion éthique : Frère Nicolas BURLE (1ère année)

EPS : Monsieur Antoine ROHART (1ère année)

L'équipe pédagogique à la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille

Responsable pédagogique :
Alexandre HENNEUSE : alexandre.henneuse@univ-catholille.fr
Assistant des études :
Karl FAYE : karl.faye@univ-catholille.fr

1ère année :

Droit civil : Monsieur Alexandre HENNEUSE (Semestre 1) / Monsieur Michaël LAREF (Semestre 2)

Droit constitutionnel : Madame Bernadette DUARTE (Semestre 1) / Monsieur Denis DENDONCKER (Semestre 2)

Droit civil des biens : Madame Caroline COCHEZ (Semestre 1) / Madame Marie GAMAIN (Semestre 2)

Droit commercial général et ***Méthodologie juridique (Unité de transition)*** : Monsieur Alexandre HENNEUSE

Organisation de la justice (Unité de transition) : Madame Caroline VENDEVILLE

2ème année :

Droit civil : Madame Makiya BOUAZIZ

Droit administratif : Monsieur Denis DENDONCKER (Semestre 1) / Maître Olivier MARICOURT (Semestre 2)

Droit commercial général : Monsieur Alexandre HENNEUSE

Droit des sociétés : Monsieur Frank BARAT

Préparation à l'oral : Monsieur Alex TÜRK

Une Prépa, deux sites

Accès aux établissements

Transports en commun :

Les lignes qui desservent Marcq Institution :

- Tramway ligne Lille-Tourcoing. Arrêt Château Rouge
- Bus : ligne 903 en provenance de Bondues
- Bus : ligne 904 en provenance de Roncq
- Bus : ligne 905 en provenance de Tourcoing
- Bus : ligne 906 en provenance de Wasquehal (télécharger les horaires des lignes 903, 904, 905 et 906)

Itinéraire Marcq Institution-Faculté Libre de Droit :

- Tramway ligne Tourcoing-Lille. Arrêt Château Rouge
- Vers Gare Lille Flandres (15mn de trajet)
- Prendre le métro ligne 1 vers CHU-Eurasanté. Arrêt Gambetta (4 mn de trajet)
- Marcher environ 900m vers la Faculté Libre de Droit

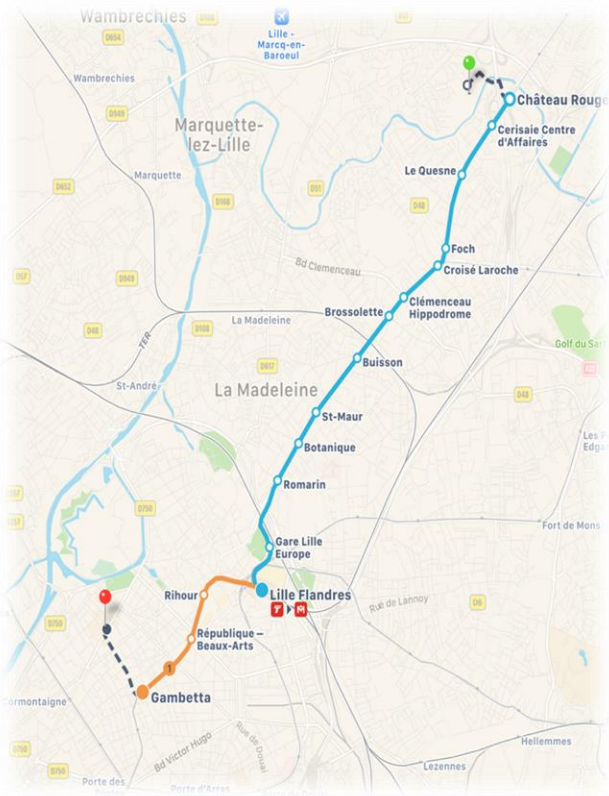

Accès en transports en commun au Campus Vauban – Faculté de Droit :

- *Métro*
  Ligne 1 : arrêt "Gambetta"
  Ligne 2 : arrêt "Cormontaigne" ou "Port de Lille"
- *Bus*
  Ligne 12 : arrêt "Université Catholique" (Bd Vauban)
  Ligne 18 : arrêt "Université Catholique" (Bd Vauban)
  Citadine : arrêt "Rue du Port" (rue Nationale) ou "Colbert"
  Liane 1 : arrêt "Champ de Mars" à 600 mètres
- *En V'Lille / Vélo*
  6 stations V'Lille à moins de 500 mètres du campus parmi les 110 stations de la Communauté Urbaine de Lille. Le campus est équipe de plus de 900 emplacements vélo.

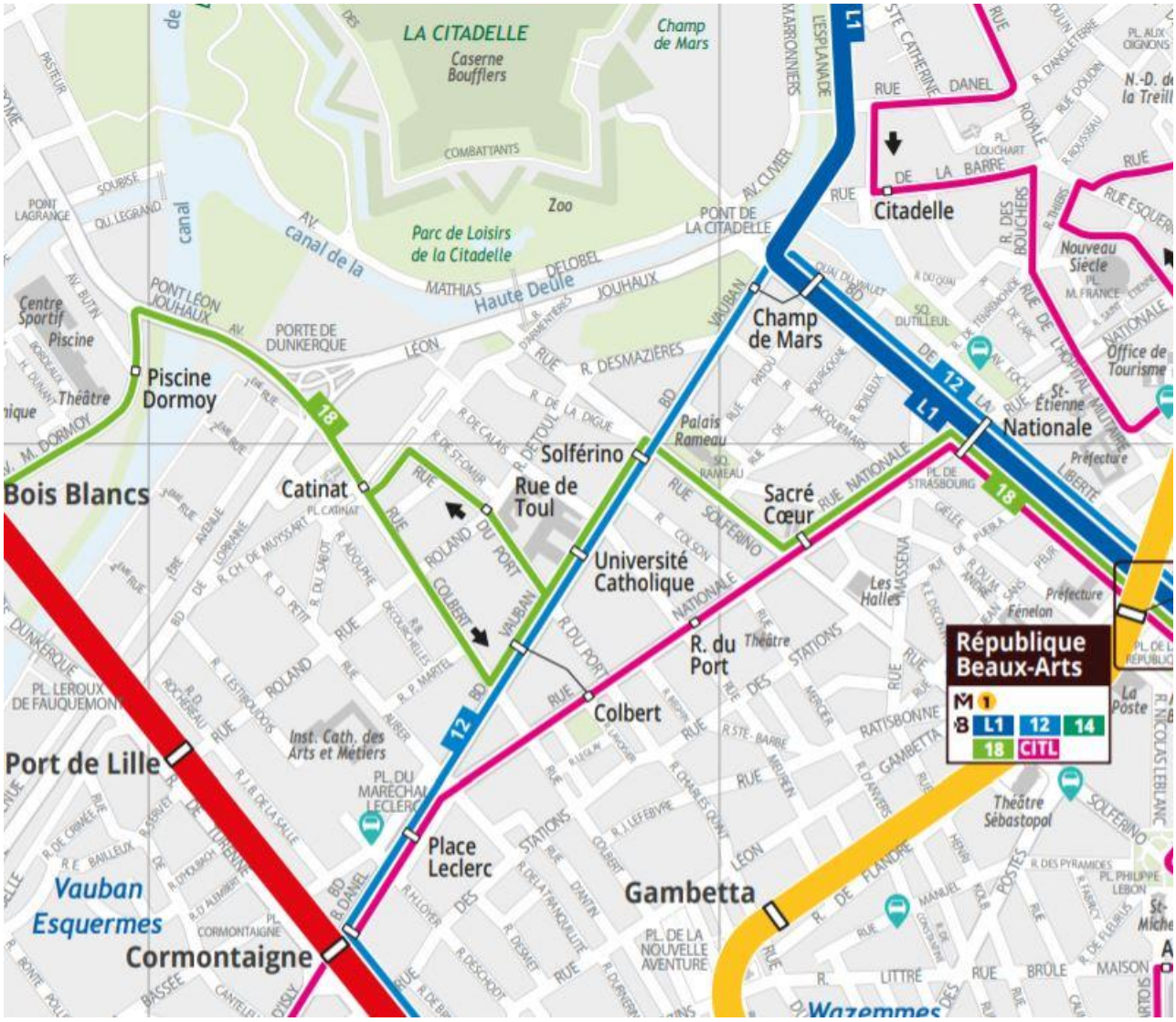
LA CITADELLE
Caserne Boufflers
Champ de Mars
Zoo
Parc de Loisirs de la Citadelle
Citadelle
Nouveau Siècle
Office de Tourisme
Champ de Mars
Palais Rameau
Solférino
Rue de Toul
Sacré Cœur
Université Catholique
R. du Port
Colbert
Place Leclerc
Gambetta
Cormontaigne
Port de Lille
Vauban Esquermes
Bois Blancs
Piscine Dormoy
Catinat
Nationale
St-Étienne
Préfecture
Préfecture Fénelon
Les Halles
Théâtre Sébastopol
Wazemmes
Inst. Cath. des Arts et Métiers
Centre Sportif
Piscine
Théâtre
Haute Deûle
canal de la
canal
République Beaux-Arts
M 1
B L1 12 14
18 CITL

Principaux évènements de l'année universitaire

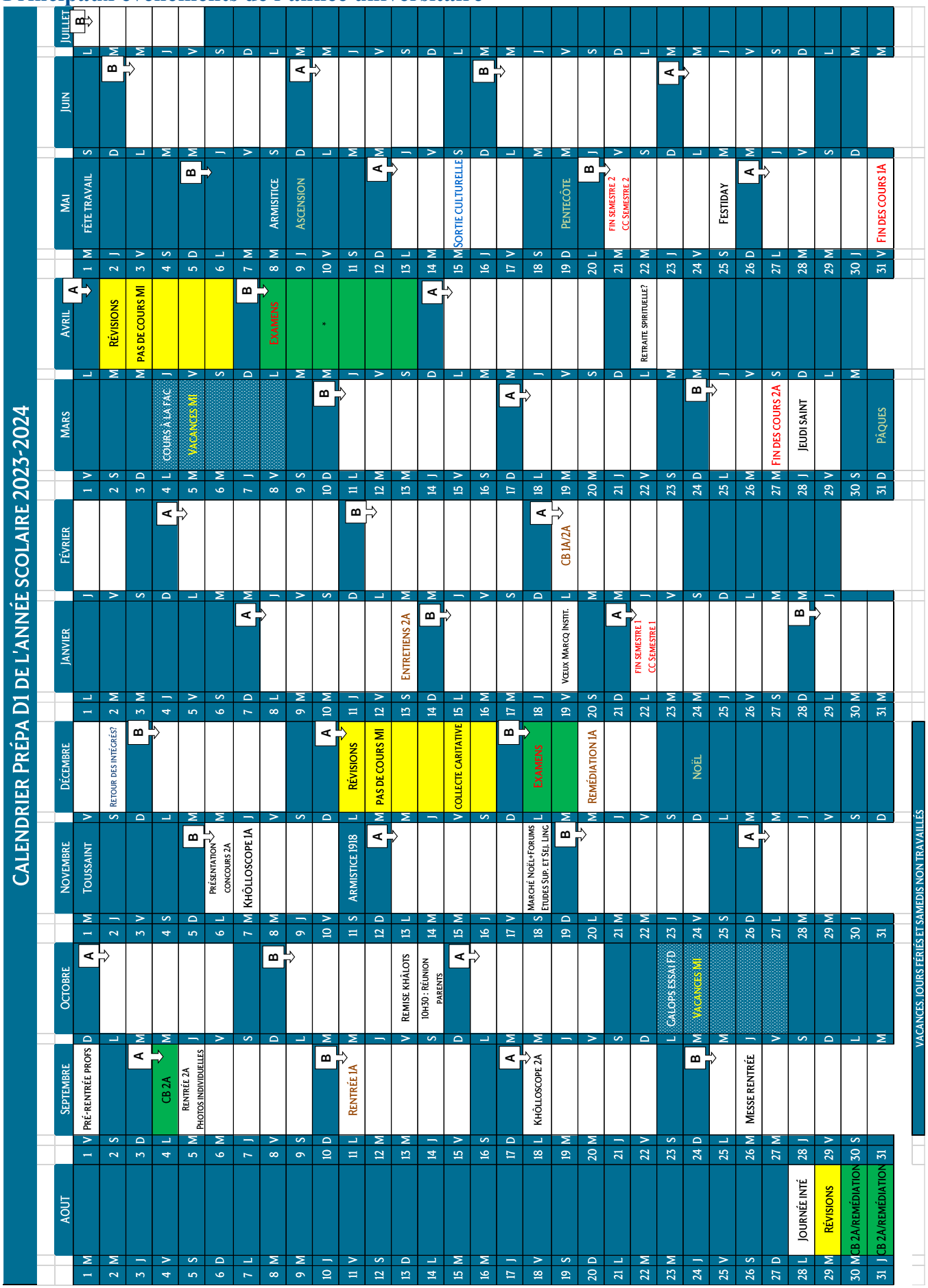

Extrait du règlement des études à Marcq Institution

La présence aux cours, devoirs surveillés, concours blancs, interrogations écrites et orales, interventions extérieures et préparation aux entretiens est **OBLIGATOIRE**. Toute absence se révèle pénalisante dans la préparation de l'étudiant car elle l'oblige à un effort supérieur de rattrapage et doit par conséquent être excusée.

- **Absence ou retard prévus (ex : rendez-vous médical, leçon de conduite)**

Il vous est donc demandé de ne pas prendre de rendez-vous divers pendant les heures de cours, de devoirs et d'interrogations (exemples : rendez-vous médecin, garagiste, leçons de conduite, entretiens de stages ou de jobs d'été, état des lieux de vos logements).
Si l'absence est prévisible et **absolument inévitable**, elle doit faire l'objet, **à l'avance**, d'une demande d'autorisation écrite, avec justificatif, qui seront remis à Monsieur Drowart, préfet adjoint.
Dans le cas contraire, les absences en DS, interrogations écrites ou orales, concours blancs entraînent la note zéro. L'opportunité d'un rattrapage est laissée à l'appréciation du responsable pédagogique de la Prépa et des professeurs, après démarche du préparationnaire.

- **Absence imprévue (ex : maladie)**

L'étudiant, y compris l'étudiant majeur, prévient IMPÉRATIVEMENT Monsieur Drowart, préfet adjoint, via EcoleDirecte, **le matin même de l'absence** pour avertir du motif et de la durée de l'absence. Au retour, l'étudiant présente son justificatif (certificat médical, convocation) ou le transmet dans les plus brefs délais, à Monsieur Drowart. Se conformer à cette procédure est une marque de respect et d'éducation à l'égard de l'institution et des personnes qui y travaillent.

En cas d'absence lors des interrogations orales, il est impératif de prévenir dans les plus brefs délais le professeur référent de la matière qui informera votre khôlleur de votre absence.

- **Ponctualité**

L'étudiant se donne pour règle d'être ponctuel. Le rythme soutenu ne permet pas de perdre de temps au démarrage des cours. Les professeurs se réservent le droit de leur refuser l'entrée en classe. Les étudiants en retard qui ne seront pas autorisés à entrer en classe, devront justifier d'une absence au cours auquel ils n'auront pas assisté.

Absences et retards sont relevés au début de chaque cours. Les demi-journées d'absence et les retards sont mentionnés sur les relevés de notes de période.

- **Sanctions concernant les manquements sur la ponctualité et l'assiduité**

L'étudiant doit obligatoirement être assidu à tous les cours et participer à toutes les activités pédagogiques.

Les absences en DS, interrogations écrites ou orales, concours blancs entraînent la note zéro. L'opportunité d'un rattrapage est laissée à l'appréciation du responsable pédagogique de la Prépa et des professeurs, après démarche du préparationnaire.

Toute absence à un contrôle de type examen, devoir surveillé ou concours blanc entraîne la note zéro. La mention « absence justifiée » est laissée à l'appréciation du responsable pédagogique de la Prépa, du Préfet adjoint et des professeurs.

- **Accès à l'établissement.** L'accès de l'établissement est interdit aux personnes étrangères, y compris pendant les heures d'ouverture. Les infrastructures sportives sont uniquement réservées aux personnes de l'établissement.
- **Cycles et sécurité.** Les étudiants venant au lycée en deux-roues doivent impérativement entrer par le portail situé à côté de la Grande Chapelle. Les deux-roues ne doivent en aucun cas circuler dans la cour, le parc ou à l'arrière du château. Ils doivent **exclusivemen**t être rangés dans le garage situé au sous-sol du bâtiment des terminales et être munis d'un dispositif antivol. Les moteurs doivent être éteints dès la grille d'entrée du lycée et tous les deux-roues doivent être poussés jusqu'à leur emplacement dans le garage. Le bruit gêne les élèves qui travaillent dans le bâtiment.
- Les deux-roues ne doivent en aucun cas être stationnés aux abords de la cour d'honneur ou même en dehors de l'enceinte du lycée, pour ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons. Aucun moteur ne doit jamais être mis en marche dans le garage où les risques d'intoxication et d'explosion sont importants.
- L'usage des rollers, skates, trottinettes est interdit dans l'enceinte de l'Institution. Si c'est le moyen de transport utilisé par l'étudiant, ils seront stockés et sécurisés dans le garage à vélo.

  Les règles de circulation à l'intérieur de l'Institution doivent être scrupuleusement respectées par tous, jeunes et adultes (limitations de vitesse, stops, passages piétons…). Les automobilistes ne doivent pas oublier qu'ils se déplacent dans un établissement scolaire, où le risque n'est jamais absent.
- Les étudiants venant en voiture doivent se garer dans la grande allée, dans la partie « parking réservé aux élèves », près de la grille d'entrée.

- **Utilisation des ordinateurs portables**

L'usage des ordinateurs portables est laissé, en classe, à l'appréciation de chaque professeur mais il est conseillé pour le travail personnel des préparationnaires.

Il est interdit d'utiliser les smartphones, les écouteurs Airpods durant les cours, lors des déplacements dans les couloirs du lycée, dans le CDI, ainsi que les lieux de restauration. Il est toujours possible de faire usage d'un casque anti-bruit ou de boules *Quies* pour les étudiants qui souhaitent se concentrer.

Respecter ces quelques directives facilitera la vie de chacun dans l'établissement et permettra de créer des liens de confiance mutuelle qui favoriseront l'efficacité du travail. La classe préparatoire exige une attention soutenue pendant les cours, une régularité absolue et une grande rigueur dans le travail.

Solution « EcoleDirecte »

Une plateforme en ligne de suivi de la scolarité -et obligatoire- qui donne des accès à chaque membre de la famille :

- Un compte spécifique pour chaque responsable légal (connexion individuelle obligatoire)
- Un compte pour chaque enfant scolarisé

Accès - Via le site Internet : www.ecoledirecte.com ou l'application disponible sur AppStore et Android.

- ✓ **Pour les nouvelles familles :** les identifiants et mots de passe sont envoyés par courriel l'été qui précède la rentrée de leur 1er enfant dans l'Institution. Vous pourrez alors personnaliser vos identifiants et accéder aux fonctionnalités.
- ✓ **Les nouveaux élèves** -à partir de la 6ème- reçoivent leurs identifiants le jour de la rentrée sur un document papier.
- ✓ **Pour les familles déjà présentes :** les comptes déjà créés sont conservés jusqu'au départ du dernier enfant.
- ✓ En cas de perte du mot de passe, la fonction « mot de passe oublié » de la page d'accueil permet de recevoir un courriel de connexion sur l'adresse mail renseignée lors de l'inscription.

Utilités de la plateforme

- ✓ Faciliter le lien entre les personnels de l'Institution et les familles (messagerie interne, ENT, etc.).
- ✓ Améliorer le suivi de la scolarité (cahiers de textes, notes, emploi du temps, absences, sanctions, retards, travaux rendus en ligne, QCM numériques, …)
- ✓ Proposer le paiement en ligne par CB (repas exceptionnels, voyages, achats groupés)
- ✓ Espace de stockage de documents (contrats de scolarisation, certificats de scolarité, factures, livrets des parents, …)

Usages et services (liste non exhaustive)

☒ **:** fonction présente pour l'établissement **E C L P :** Ecole, Collège, Lycée, Prépa

Fonctions	**Parents**				**Elèves**			
Etablissements =>	E	C	L	P	E	C	L	P
Informations par post-it	☒	☒	☒	☒		☒	☒	☒
Demander une modification de coordonnées ou de mode de règlement	☒	☒	☒	☒				
Messagerie interne à destination des personnels		☒	☒	☒			☒	☒
Accès aux Environnements Numériques de Travail (E.N.T.) créé par les professeurs						☒	☒	☒
Situation financière, Paiements en ligne, facturation	☒	☒	☒	☒				
Rendu de travaux et QCM en ligne		☒	☒	☒		☒	☒	☒
Espace de stockage de documents envoyés par l'établissement	☒	☒	☒	☒		☒	☒	☒
Connecteurs vers : dictionnaire « le Robert » en ligne, certains manuels scolaires*,…		☒	☒	☒		☒	☒	☒
Connecteurs vers d'autres sites Internet : l'étudiant, Onisep, E-sidoc*, …		☒	☒	☒		☒	☒	☒
Consultation de l'emploi du temps		☒	☒	☒		☒	☒	☒
Consultation des notes et des appréciations**		☒	☒	☒			☒	☒
Consultation vie scolaire : absences, retards, sanctions,…		☒	☒	☒		☒	☒	☒

Les devoirs surveillés

Les devoirs surveillés se déroulent le **mercredi de 13h30 à 17h30** (variable selon la durée du DS). Afin de se mettre dans les conditions d'une épreuve officielle, pendant les devoirs surveillés et les concours blancs, les copies et feuilles de brouillon seront fournies par l'établissement. De plus, il est demandé à chacun de se conformer aux consignes données pour l'épreuve et de respecter les règles inscrites ci-dessous :

- Les étudiants disposent sur leur table leurs stylos, crayons et instruments nécessaires à la réalisation de leur travail (ex : code civil non annoté autorisé pour la composition de droit civil). Tout matériel non indispensable sera mis dans les trousses et déposé au pied de chaque table.
- Au début de l'épreuve, les étudiants auront placé leurs sacs, avec leurs ordinateurs éteints, aux endroits prévus à cet effet. Les smartphones seront éteints et déposés au pied de chaque table. Aucun appareil électronique ne doit se trouver sur les tables, les genoux, les poches.
- Au lancement de la distribution des sujets, les étudiants restent silencieux et attendent le signal du surveillant pour prendre connaissance du sujet.
- Pour lutter contre l'usage des montres connectées, les montres sont interdites dans les salles d'examen. Des horloges sont à disposition pour que l'étudiant puisse gérer son temps d'épreuve.
- La durée des épreuves est fixée par le planning. Les sorties anticipées sont interdites. Les étudiants sont tenus de rester dans la salle d'examen durant toute la durée de l'épreuve.
- Les sorties « toilettes » ne sont possibles qu'après une heure de composition.
- A la fin de l'épreuve écrite, les étudiants observent toujours la règle du silence et attendent que les copies soient ramassées intégralement. Ce n'est qu'après le comptage des copies et le signal du surveillant que les étudiants, pouvant alors rompre le silence, se lèvent et quittent la salle.

Les khôlles : une spécificité des classes préparatoires

Les khôlles sont un temps d'évaluation individuelle, à raison de deux fois par semaine, s'inscrivant dans les cursus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Elles sont obligatoires et se déroulent après les cours. Les khôlles permettent à l'étudiant de se situer dans sa progression mais c'est aussi un temps de relation privilégiée avec un enseignant. Toute absence doit être justifiée. Un planning de khôlles (khôlloscope) vous sera remis en début d'année.

Ouvrages conseillés

Dans chaque discipline, les professeurs préparent une bibliographie pour nourrir vos vacances d'été et des exercices spécifiques.

Quelques conseils : suivre l'actualité, ne pas négliger les langues, se cultiver et entretenir un rythme de lecture.

- Les étudiants de **première année** peuvent prendre connaissance des travaux à faire cet été en cliquant sur ce lien : https://marcq-institution.com/campus-robert-talmy/campus-prepad1-presentation/prepa-d1-devoirs-dete-1a/

- Les étudiants de **deuxième année** peuvent prendre connaissance des travaux à faire cet été en cliquant sur ce lien : https://marcq-institution.com/campus-robert-talmy/campus-prepad1-presentation/d1devoirsdete/

Les mots de passe de connexion sont envoyés par mail au moment de l'inscription.

Projet Voltaire

Certificat de référence en orthographe et en expression plébiscité par le monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur, nous proposons à nos étudiants de s'inscrire aux entraînements et à passer la certification quelques mois plus tard.

Le CDI

Situé au deuxième étage du château, sur une surface de 600m^2, le ***Centre de Documentation et d'Information*** (CDI) est un lieu de travail, de recherche et d'ouverture sur le monde.
Le CDI de Marcq Institution est un espace commun collège / lycée, ouvert à tous : professeurs, éducateurs et élèves. Madame Béatrice Rémy gère la politique documentaire pour répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté éducative. Un fonds documentaire (usuels, documentaires, périodiques…) est à disposition de chacun. Tous ces documents informatisés, peuvent être recherchés à partir du portail documentaire. Les étudiants ont accès à Europresse, à partir des postes disponibles au CDI.

Les horaires d'ouverture du CDI

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15-18h15	8h15-18h30	8h15-12h15	8h15-17h35	8h15-17h35

Pour effectuer des recherches sur le fonds documentaire du CDI, découvrir les actualités et les nouveautés : Actualités CDI

Sur le campus Vauban : La Bibliothèque universitaire Vauban (BUV)

Accessible à tous les étudiants de l'Université Catholique de Lille.
Avec votre carte, vous pourrez alors :

- Emprunter et consulter des documents (environ 400 000 ouvrages, périodiques, mémoires de fin d'études, CD rom, DVD...)
- Travailler dans un espace dédié : 310 places assises pour réviser en toute quiétude.

Library on line (LOL)

Chaque étudiant a accès à la **Bibliothèque Numérique en Réseau** via le site http://lol.univ-catholille.fr
Elle vous permet de :

- Faire des recherches documentaires via le catalogue commun des universités.
- Consulter et télécharger des articles de presse : les grands quotidiens nationaux et internationaux et la plupart des hebdomadaires sont intégralement accessibles en ligne via la base de données Europresse.
- Consulter les ressources électroniques.
- Consulter les mémoires, thèses, études, rapports.
- Trouver la liste et les conditions de consultation et d'emprunt de chaque bibliothèque de l'Université Catholique de Lille.

Contact

Bibliothèque Universitaire Vauban
60 rue du Port - 59000 LILLE
03.59.56.69.79
@ : contact-bibliotheque@univ-catholille.fr
Site web : http://lol.univ-catholille.fr
Facebook : @BUVauban
Twitter : @LibraryOnLine_

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00
- Le samedi de 8h30 à 13h00 pendant le premier semestre puis dès janvier, de 8h30 à 17h00.

Espaces de travail sur le Campus Vauban

- **Salle Billet** (RdC du bâtiment Féron-Vrau) : grande salle de travail ouverte du lundi au vendredi de 18h30 à minuit et le week-end de 10h à 20h.
- Salle de travail au sous-sol de l'Espace Robert Schuman (du lundi au vendredi de 8h à 20h)
- Salle HA E265 située à l'entresol de l'Hôtel Académique

Memento – Informations pratiques

Vie étudiante

Les informations quant aux services de la vie étudiante pour l'Université Catholique de Lille sont centralisées ici :

- https://www.all-lacatho.fr/fr/

Logement

Nous pouvons mettre à votre disposition une liste de logements situés à proximité du lycée.

- Contact : prepad1@marcq-institution.com

Le contrat de location est strictement signé par l'étudiant et sa famille et le logeur. Il n'engage pas Marcq Institution.
Tout étudiant de la prépa D1 a également accès aux résidences universitaires de l'Université Catholique de Lille et à sa plateforme de logements privés.

- Informations : https://lesfacultes.univ-catholille.fr/fr/logements-etudiants

Restauration

A **Marcq Institution**, les étudiants sont externes ou demi-pensionnaires au forfait (un, deux ou trois jours) : l'étudiant peut déjeuner au self ou au « *1840* » les lundi, mardi, mercredi et/ou vendredi et la famille paie tous les repas, qu'ils soient pris ou pas. La restauration est confiée à la société ELIOR.

Il est interdit de consommer des repas et des boissons (sauf de l'eau) dans les salles de classe.

Sur le **Campus Vauban**, les étudiants ont accès à :
4 chaines de type self **:**

- Le Self campus : 125 rue Meurein à Lille - de 11h à 14h
- Le Pasta Campus : 125 rue Meurein - ouvert de 11h à 13h30
- La Friterie : 125 rue Meurein - ouvert de 11h à 13h30
- Le Chicken Self : 47 bd Vauban - ouvert de 11h à 13h30 et du lundi au jeudi soir de 18h30 à 20h30

2 Sandwicheries **:**

- La Place Henninot : sous-sol du 125 rue Meurein - ouverte de 11h à 13h30
- La Sandwicherie du 60 : hall de l'Hôtel Académique - ouverte de 11h à 14h

Pour accéder à ces services de restauration sur le Campus Vauban, il vous faudra acquérir la carte services qui remplace le ticket de restaurant universitaire.

- Infos : https://www.all-lacatho.fr/fr/content/24-votre-carte-services

Le foyer des étudiants

Le foyer est un véritable lieu de convivialité. Les étudiants pourront s'y retrouver pour échanger, se restaurer (le midi, les étudiants pourront apporter leur repas) et se détendre. Chaque étudiant aura à tour de rôle la responsabilité de la propreté de cet espace et des parties communes.

Bourse

En tant qu'étudiant du cycle supérieur, nos étudiants peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux du CROUS (pour plus de précisions : www.crous-lille.fr).
Marcq Institution permet d'offrir une aide financière à ceux qui le demandent. Un dossier devra être alors constitué avant le 12 juillet 2023.

La carte d'étudiant à la Faculté de Droit des Facultés de l'Université Catholique de Lille :

- Une fois l'inscription définitive effectuée, chaque étudiant reçoit sa carte étudiant.
- Cette carte est indispensable pour :

✓ Toutes entrées et sorties des bâtiments de l'ensemble du Campus Vauban : la carte d'étudiant est votre badge d'accès pour passer les portiques de sécurité.
✓ Emprunter des livres à la BU Vauban.
✓ Se présenter en salle d'examen ou de DS.
✓ Se connecter aux différents outils d'information et plateformes en ligne.
✓ Une fois créditée à une borne de rechargement (près du service reprographie au rez-de-chaussée de l'Hôtel Académique) ou sur le site de rechargement en ligne, ma carte étudiant me donne accès à mon compte « reprographie ». 30 copieurs en accès libre disposés sur l'ensemble du campus permettent de photocopier, imprimer, numériser des documents.

Les informations étudiantes à la Faculté de Droit

- Le portail étudiant est Agora : https://agora.univ-catholille.fr
- Tout étudiant peut y trouver :
  - ✓ Les *news* : informations relatives au cursus et les événements des Facultés
  - ✓ La gestion académique du cursus : documents administratifs et personnels (certificat de scolarité), suivi de mes cours (absences…)
  - ✓ Les liens utiles : message universitaire LaCathoLille, planning, portail ICampus, accès bibliothèque, accès ALL services étudiants

La plateforme pédagogique en ligne de la Faculté :

Sur la plateforme https://icampus.univ-catholille.fr/ vous trouverez :

- ✓ Documents et supports de cours (écrits, vidéos, audio, liens internet etc)
- ✓ Evaluations en ligne au choix des enseignants

ATTENTION contrairement à EcoleDirecte, ICampus est une plateforme uniquement pédagogique, il n'y a pas de service de messagerie.

Vie associative

Dès la rentrée, le **BDE** (Bureau des Étudiants) du campus de Marcq Institution vous invitera à adhérer à leur association. Il représente les élèves auprès de l'administration et des interlocuteurs extérieurs et organise toutes sortes d'évènements : évènements culturels, projets humanitaires ou autres.

A la Faculté de Droit :

- Il existe, au sein de la Faculté, une vie associative très riche qui renforce les liens de solidarité entre les étudiants. Ces associations, très diversifiées, apportent une dynamique à la Faculté en offrant et toutes et à tous la possibilité de s'engager dans des actions passionnantes.
- Associations artistiques, sociales, culturelles, à vocation humanitaire
- Informations : https://www.fld-lille.fr/formations/etudier-lille/
- **Contact :** Rémy ERIPRET, Chargé de la vie associative et facultaire : remy.eripret@univ-catholille.fr

Sport

A Marcq Institution

Des cours d'EPS sont dispensés chaque semaine et sont **obligatoires pour tous les étudiants**. Les activités sportives se déroulent soit sur les installations *in situ*, soit en dehors de l'établissement. Dans ce cas et sauf mention contraire, les étudiants ont la possibilité de se rendre et partir des installations sportives par leurs propres moyens. A l'occasion de tels déplacements, chaque étudiant est responsable de son propre comportement.
Grâce à son assiduité et son investissement régulier, l'étudiant pourra obtenir un bonus qui viendra s'ajouter à sa moyenne générale.

Sur le Campus Vauban

- Une **salle de fitness** est ouverte du lundi au samedi au 125 rue Meurein à tous les étudiants de l'Université Catholique : musculation, cardio-training etc.
- Des **cours** (zumba, step, abdos-fessiers, boxe…) sont proposés par des professeurs certifiés du lundi au samedi. Le planning est disponible ici : https://www.all-lacatho.fr/fr/content/101-sport

Santé

L'infirmière scolaire a un rôle d'écoute, elle assure les soins d'urgence, et met en place des actions de prévention au sein de l'établissement.

Une infirmière est présente dans l'établissement durant les horaires de classe.

Ligne directe : 03 20 65 92 38
Mail : infirmerie@marcq-institution.com

Sur le Campus Vauban, les étudiants ont accès au **Centre Polyvalent de Santé Universitaire (CPSU)** : le CPSU est ouvert du lundi au jeudi de 8h à 19h, le vendredi de 9h à 18h. Il est fermé pendant les vacances scolaires.

Prévention :

- Visites médicales, dont une obligatoire en 1ère année,
- Conseils en hygiène de vie (consultation d'aide à l'arrêt du tabac, diabétique…),
- Actions de prévention (dépistage du SIDA, lutte contre le tabac…)

Soin :

- Consultations de **médecine générale** sans rendez-vous
- Consultations de **gynécologie** sur rendez-vous
- **Entretiens psychologiques** sur rendez-vous (entretiens individuels, soutien affectif, psychothérapie, groupes d'estime de soi, groupe de gestion du stress…)

Contact

Centre Polyvalent de Santé Universitaire – 47 bis, rue du Port – 59000 Lille
Médecin responsable : Docteur Cécile Masset – 03 28 04 02 40
cpsu@all-lacatho.fr – https://www.all-lacatho.fr/fr/content/22-sante